

PROCÈS-VERBAL de l'**assemblée générale annuelle** des membres de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles, tenue mercredi 5 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, au Centre communautaire Roussin à la salle Raymond-Mayer, à Montréal.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

Donald Bérubé, président  
Jacques Baril, vice-président  
Francine St-Onge, secrétaire

François Claveau, administrateur  
Feldory Mardochée Gaspard, jeune administratrice de la relève  
Mathieu Girard-Boudreault, administrateur  
Andrée-Ann Girouard, administratrice  
Lucie Landreville, administratrice  
Louise Masquer, administratrice

### **ABSENCE**

Suzanne Desrochers, administratrice

### **PERSONNEL SUPPORT**

Sylvain Tremblay, directeur général  
Dominique Bujold, adjointe à la direction générale  
Arielle Hébert, conseillère communication et vie associative

Nombre de personnes présentes : 33

## **05.04.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président déclare l'assemblée ouverte à 19 heures 30 minutes.

### **1.1 MOT DE BIENVENUE**

Le président, M. Donald Bérubé, souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

M. Bérubé présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

Il informe les membres qu'il présidera l'assemblée et que Mme Francine St-Onge agira comme secrétaire de l'assemblée. Mme St-Onge sera assistée dans ses fonctions par Mme Dominique Bujold, adjointe à la direction générale.

### **1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Présentation du message du président du Mouvement par capsule vidéo

## **05.04.02 FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

Les règles de fonctionnement de l'assemblée sont présentées par Mme Francine St-Onge, secrétaire.

## **2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Eve Lebeau et Magalie Manseau comme personnes scrutatrices de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## **2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président invite Mme Francine St-Onge, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture du projet de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## **2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2022**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a préalablement été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture et aucun résumé du procès-verbal n'est fait.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022 soit approuvé tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## **05.04.03 RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

### **3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Donald Bérubé, président du conseil d'administration, livre son message.

### **3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

M. Jacques Baril, président du comité Audit et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **3.3 RAPPORT FINANCIER**

Le président invite le directeur général, M. Sylvain Tremblay, à présenter à l'assemblée le rapport financier de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2022.

Les membres sont invités à poser leur question concernant le rapport financier.

### 3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le directeur général, M. Sylvain Tremblay, fait la présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu et présente également le rapport des engagements de la caisse dans son milieu.

#### 05.04.04 PÉRIODE DE QUESTIONS

##### 4.1 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à poser des questions.

Le président ainsi que le directeur général répondent aux questions posées.

#### 05.04.05 PROPOSITION SOUMISE AU VOTE EN DIFFÉRÉ PENDANT UNE PÉRIODE DE 4 JOURS

##### 5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Le président demande à M. Sylvain Tremblay, directeur général, de présenter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels (ristournes).

Ci-dessous, les projets présentés lors de l'assemblée :

<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>7 732 k\$</b>
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	29 669 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM	162 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	11 k\$
<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>37 574 k\$</b>
Affectation au FADM	(253) k\$
Affectation à la RRE	(9 431) k\$
Affectation à la réserve générale	(27 891) k\$
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<b>Proposition de versement pour l'année 2022</b>	
Fonds d'aide au développement du milieu	253 k\$
Ristournes aux membres	2 021 k\$

RISTOURNES VOLUMES	TAUX PAR 1 000\$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		285 000 \$
Épargne et placements	0,58 \$	247 000 \$
Fonds		112 000 \$
Prêts et marges de crédit		532 000 \$
<b>RISTOURNES ASSURANCES</b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>296 000 \$</b>
<b>RISTOURNES CARTES DE CRÉDIT</b>	<b>0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats net</b>	<b>138 000 \$</b>
<b>RISTOURNES PRODUITS</b>	<b>Montant de 50 \$</b>	<b>392 000 \$</b>
<b>RISTOURNES SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE</b>	<b>Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>	<b>19 000 \$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>2 021 000 \$</b>

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise à la votation en différé.

## **5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**

Le président de l'assemblée, M. Donald Bérubé, agira comme président d'élection et Mme Francine St-Onge agira comme secrétaire d'élection.

### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

La présidente du comité Mise en candidature, Mme Lucie Landreville, présente le rapport des activités du comité.

#### Démarche du profil collectif

Mme Lucie Landreville présente la démarche du profil collectif enrichi.

#### L'appel de candidatures

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 19 janvier 2023 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- Affichage dynamique en caisse

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse, et le Code de déontologie de Desjardins.

Par la suite, il y a eu 2 désistements donc, il y a 3 personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur.

### **5.2.3 Élection par acclamation**

La caisse a 3 postes à combler. Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, sont élus par acclamation :

- M. Jacques Baril
- M. Jean-Patrice Dozois
- Mme Louise Masquer

## **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Le président rappelle aux membres qu'ils auront à voter en différé sur le sujet suivant :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristourne

Seuls les membres de plein droit pourront voter soit par AccèsD en ligne ou par AccèsD mobile.

## **OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS**

Dès ce soir, 6 avril 2023 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 dimanche 9 avril 2023.

### **Précisions sur l'annonce des résultats**

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse.

**05.04.06 FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Tirages des 10 prix de présence de 50 \$.

M. Bérubé remercie le directeur général, Monsieur Sylvain Tremblay, et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent à leurs administrateurs et il remercie les membres présents à cette assemblée.

**05.04.07 PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les résultats du vote sont les suivants :

763 membres ont voté pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristournes et voici le résultat :

- Pour à 95,02% et contre à 4,98%

Le résultat des votes étant positif, l'assemblée est donc levée le 12 avril 2023 à 11h22.

---

Donald Bérubé  
Président  
Conseil d'administration

---

Francine St-Onge  
Secrétaire  
Conseil d'administration